

14000/18

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 novembre 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 novembre 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen.
Nomination par le Conseil de quatre membres du jury européen pour la période
2019-2021

E 13627

Bruxelles, le 16 novembre 2018
(OR. en)

14000/18

CULT 141

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents (1^{re} partie)/Conseil

Objet: **Action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen**
- Nomination par le Conseil de quatre membres du jury européen pour la période 2019-2021

1. Conformément à la décision 2011/831/UE du Conseil¹, le Conseil nomme tous les trois ans quatre membres du jury européen d'experts indépendants pour le label du patrimoine européen. Étant donné que le mandat des membres actuels expire fin 2018, le Conseil doit nommer quatre nouveaux membres pour la période 2019-2021.
2. L'article 2, paragraphe 4, de la décision 2011/831/UE, qui fixe les modalités pratiques et de procédure à cet effet, prévoit que la sélection des experts se fait par tirage au sort entre les candidatures valables qui ont été reçues.
3. À la suite de l'appel à candidatures, dix États membres ont transmis au secrétariat du Conseil des actes de candidature écrits conformes aux exigences de l'article 2, paragraphe 2, de la décision 2011/831/UE et de son annexe².

¹ JO L 330 du 14.12.2011, p. 23.

² 13008/18.

4. Le tirage au sort, auquel le Service juridique du Conseil était représenté, a eu lieu lors de la réunion du Comité des affaires culturelles du 16 octobre 2018 et les candidats suivants ont été sélectionnés:

Catégorie 1: histoire et cultures européennes - **M^{me} Eva-Maria SENG (Allemagne)** et **M. Juris URTANS (Lettonie)**

Catégorie 3: gestion culturelle, y compris des aspects liés au patrimoine - **M^{me} Svetlana HRISTOVA (Bulgarie)**

Catégorie 4: communication et tourisme - **M^{me} Pille RUNNEL (Estonie)**

5. Il est par conséquent suggéré que le Comité des représentants permanents invite le Conseil à nommer, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, les quatre membres ci-après, qui feront partie du jury européen dans le cadre de l'action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen pour la période 2019-2021:

- M^{me} Eva-Maria SENG
- M. Juris URTANS
- M^{me} Svetlana HRISTOVA
- M^{me} Pille RUNNEL.